



EDMOND  
DE ROTHSCHILD

# EDR SICAV EURO SUSTAINABLE EQUITY

MÉTHODOLOGIE ET PROCESS DE  
GESTION ISR DU FONDS

COMMUNICATION PUBLICITAIRE





## PROCESS ISR

### Rappel de l'objectif d'investissement

EDR Sicav Euro Sustainable Equity est classifiée Article 9 SFDR. Cette classification contribue à accélérer la transition vers une approche d'investissement qui, au-delà de générer des rendements financiers, a également comme objectif de créer de la valeur sur le long terme pour la société dans son ensemble.

En sus de son objectif d'alignement de la trajectoire climatique avec l'Accord de Paris, le fonds a également un objectif d'investissement durable et atteint le seuil de 90% de son actif net en investissement durable. 100% des titres détenus disposent d'une notation ESG.

Il investit

- au moins 50% de son actif net dans des titres ayant un objectif durable environnemental et
- au moins 40% dans des titres ayant un objectif durable social.

### Processus d'investissement



## **Univers d'investissement**

L'univers de départ est constitué des entreprises européennes cotées couvertes par une analyse ESG interne, environ 330 valeurs. Au 30/08/2024, il s'établit à 324 entreprises.

Au sein de cet univers, le portefeuille investit dans des sociétés qui bénéficient de fondamentaux financiers et extra-financiers solides afin de réduire le risque. Nous avons donc une exigence sur les qualités financières et sur les qualités extra-financières.

## **Sélection des titres**

Elle se déroule en deux étapes :

1) comme sur l'ensemble des fonds de la société de gestion, exclusion des sociétés dont l'activité est liée aux armes controversées, au tabac, au charbon, à l'huile de palme et aux énergies fossiles non conventionnelles ainsi que les sociétés considérées en violation d'un des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies

<https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-Politique-Exclusion.pdf>

ainsi que les exclusions liées aux exigences du label FNG promu par le Forum Nachhaltige Geldanlagen, l'association professionnelle pour les investissements durables en Allemagne, en Autriche, au Liechtenstein et en Suisse, obtenu en Novembre 2022 ;

2) exclusion des valeurs les moins bien classées de l'univers d'investissement sur la base de la notation « EdR BUILD », (note ESG <11/20).

Ces deux étapes aboutissent à la définition de l'Univers Investissable ESG.

## **Construction de portefeuille**

Lors de la construction de portefeuille, le gérant définit le poids cible de chaque titre sélectionné à l'étape précédente, en prenant en compte des critères tels que son couple de performance versus risque, sa liquidité, son apport en termes de diversification pour le portefeuille, etc.

Cette étape aboutit à un portefeuille concentré (environ 40 à 45 valeurs).

## **Suivi de portefeuille**

L'équipe indépendante de gestion des risques contrôle un large éventail de contraintes ESG, telles que notre liste d'exclusion interne, les exigences liées à la réglementation SFDR, les labels ISR ou les contraintes spécifiques à la stratégie ISR.

Les contrôles des listes d'exclusion d'Edmond de Rothschild (France) (armes controversées, charbon thermique, tabac et combustibles fossiles non conventionnels, violations du Pacte Mondial des Nations Unies) et d'autres limites ESG sont mis en place sur une base pré-trade

et post-trade dans notre outil front-to-back, Dimension. Ainsi, si un gestionnaire de portefeuille envoie un ordre sur un titre faisant partie de la liste d'exclusion, l'ordre sera automatiquement bloqué par le système.

Le processus d'investissement décrit intègre les contraintes réglementaires et internes mises en place par Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Il s'agit du processus actuellement en cours, susceptible toutefois d'évoluer dans le temps.

#### **Rappel des contraintes ESG liées aux Label ISR**

- Le portefeuille devra respecter à minima un taux de sélectivité supérieur à 20% (30% à partir de janvier 2026 dans le cadre de la réforme du label) de l'univers d'investissement. Au 30/06/2024 le taux de sélectivité est de 40%.
- La part des valeurs soumises à une analyse ESG dans le portefeuille doit être durablement supérieure à 90% de l'actif. Pour EdRS Euro Sustainable Equity, tous les titres en portefeuille sont systématiquement couverts par une analyse ESG.

#### **Focus sur la notation ESG**

L'équipe de gestion Investissement Responsable (IR) d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a développé depuis 2010 un modèle ESG d'analyse et de notation propriétaire, « EdR BUILD », cœur de notre approche qui couvre environ 400 entreprises.

## **AVERTISSEMENT**

Achevé de rédiger le 03/09/2024

Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations.

Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers.

Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'informations clés (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale remis avant toute souscription et disponible en français et anglais sur le site [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com) onglet « Fund Center » ou gratuitement sur simple demande.

Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : [https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/France/\\_documents-reglementaires/EdRAM-France/EDRAM-FR-Principaux-droits-des-investisseurs.pdf](https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/LegalWebPartSiteDocument/France/_documents-reglementaires/EdRAM-France/EDRAM-FR-Principaux-droits-des-investisseurs.pdf), un résumé des droits des investisseurs en français. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

« Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du groupe Edmond de Rothschild. « Edmond de Rothschild Asset Management » ou « EdRAM » est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du groupe Edmond de Rothschild.

Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

## **EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)**

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47 rue du Faubourg Saint-Honoré 75401 Paris Cedex 08 France

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros

Numéro d'agrément AMF GP 04000015

332.652.536 R.C.S. Paris

[www.edram.fr](http://www.edram.fr)